

Réponse de Mathius Shadow-Sky à Jackie Ruth Meyer
sur la politique et la culture et la « politique culturelle » qui sévit hégémoniquement depuis 33 ans

Chère Jackie Ruth Meyer,

Voici ma réponse à votre longue lettre, sous forme de dialogue, pour que chacune de mes réponses reste claire, en fonction des plaintes que vous exprimez. Aussi j'espère qu'elles permettront de mieux comprendre la stratégie profonde (et brillante) de destruction du sens de l'art par la politique des arts nommée : « politique culturelle ».

Jackie Ruth Meyer : Que signifient ces prises de position à l'emporte pièce? Cette demande sans demande avec une argumentation mi agressive mi ironique, accompagnée un petit cours sur la culture ? ?Pensez vous que c'est une bonne façon d'entrer en contact?

Mathius Shadow-Sky : Cela certainement, demande une explication. De la forme et du contenu. En 2009 vous ne m'avez jamais répondu (une forme de mépris), là aujourd'hui vous me répondez avec une longue lettre. |:-) Je vais donc vous répondre sur la politique des arts ou l'administration des artistes.

JRM : les directeurs de structures se battent pour défendre l'art

MS : l'art est attaqué et les directeurs de structures sont les soldats dont leur rôle est de défendre l'art attaqué ? Doit-on avoir le label « art attaqué » pour être défendu par les fonctionnaires de la culture ? La destruction d'oeuvre est rare, leur censure est permanente. Mais qui attaque les arts ? Qui sont les destructeurs de l'Art ? Moi je ne les ai jamais vus : l'art n'est pas attaqué, il est muselé. Muselé par qui ? par les fonctionnaires de la politique culturelle.

JRM : (éviter que la culture ne sombre définitivement sous le poids du divertissement et de la consommation)

MS : divertissement et consommation ne sont pas des valeurs françaises ni européennes pour l'art, mais relève de la « culture populaire » américaine qui passe par la télévision et qui n'a qu'un seul but : celui de s'enrichir : une obsession américaine + qu'européenne - bien que l'infection du bénéfique dû à l'épidémie propagée par l'empire (maintenant américain) existe -). Comment l'art peut-il être attaqué par le divertissement et la consommation ? L'art est consommé comme tout consommable : nourrir le ventre ou l'esprit ou la sensibilité revient à consommer (l'art signifiant transforme : c'est un consommable). L'art nourrit l'état d'esprit, le sens de vivre et les plaisirs et les orgasmes du sublime. Ensuite, il y a la manière d'apprécier ou pas ce que l'on consomme de ce que l'on a perçu ou pas et de son échange et ce que l'on en fait pour s'en ravir ou pas. Le comportement du connaisseur ou de l'ignorant qui méprise. Qui est vraiment l'ignorant arrogant ? le raffinement précieux regorgé de prestige des sociétés s'estimant plus intelligentes que les autres et se prenant le droit de les gouverner avec mépris : oui.

J'ai remarqué en effet que depuis l'offensive politique de 1973 contre les salariés, renforcée par l'offensive politique de 1981 contre les artistes, les mélomanes et les connaisseurs avaient quitté les salles de concert et d'exposition pour faire place à un plus grand nombre d'ignorants venus voir pour se divertir, mais ils ont été déçus : ils n'ont rien compris (rapporté par Luc Ferrari) et ne sont plus revenus. Ils sont tous allés assister dans le rassemblement de foules en extérieur organisé par l'Etat, prétexte de commémoration qui a donné renaissance au spectacle de rue pour glorifier l'idéologie au pouvoir (le maire socialiste de Toulouse refait la même chose 33 ans après). Tout comme au ministère de la Culture, à la mairie de Toulouse il n'existe aucun connaisseur des arts (ne serait-ce même une personne qui l'apprécie).

JRM : ils (les directeurs de structures) pensent aussi et construisent une programmation, c'est à dire choisissent des œuvres, des artistes, les soutiennent avec des équipes professionnelles, et en assument les responsabilités !

MS : « directeurs de structures » : est-ce un métier ? et quel en est le statut ? Qui le paye ? A qui dans la hiérarchie ils obéissent ? Sont-ils indépendants ? Qui servent-ils en réalité ? Une directrice de structure (comme vous) est-ce une personne indépendante qui perçoit son revenu mensuel en

fonction des revenus produit par son travail ou est-ce une personne qui reçoit son revenu de l'Etat ? Si « directeurs de structures » est dans le second cas, la disposition est contradictoire : un fonctionnaire n'a pas la liberté de prendre des initiatives sinon il se met en porte à faux (voire en danger : il passe à l'ennemi) par rapport à l'Administration qui l'a engagé.

« Choisir » dans la fonction publique revient à ségréguer, discriminer et censurer (jusqu'à expulser) pour ne garder que ce qui est « politiquement correct » suivant les directives de l'Administration commandées par le gouvernement. Ce qui est intéressant de constater, est que la politique culturelle en France depuis 33 ans n'a pas changé, malgré la suite des différents partis de gauche et de droite qui se sont succédé au pouvoir. Ce qui permet de conclure que l'offensive contre les artistes (à interdire la libre entreprise de leurs oeuvres par une censure de diffusion) convient à tout politique. On le comprend : l'artiste pour être artiste authentique doit avoir un esprit et un corps libre, ce qui rentre en contradiction avec « l'Ordre social » de toute organisation politique. L'artiste libre et de ce fait original est une menace de l'ordre social. Pire que les drogués, les artistes diffusent des idées qui sapent tout gouvernement (renforce l'autonomie contre l'hétéronomie). Nous l'avons vu : après la Seconde Guerre mondiale, intellectuels, philosophes et artistes voulaient créer une anarchie « contre l'Etat » (sic). L'art était devenu « l'étand'art » de la liberté dans une Europe assaillie de dictatures dans le contexte d'une jeunesse massive (baby boom) révoltée. Le coup fatal à cette liberté naissante bien palpable est venu de l'économie du travail du salariat : les financiers mal intentionnés (en mal de pouvoir) ont choisi les politiques pour servir l'invasion globale fomentée par les Américains pour créer leur propre empire (qui a gagné définitivement sa place de superpuissance après la Seconde Guerre mondiale où l'Empire franco-britannique ruiné c'est agenouillé devant le nouvel empire américain) avec l'aide des banques et des entreprises complices : pour gagner on s'attache au plus fort.

JRM : Notamment dans un domaine comme l'art contemporain, ce n'est pas simple, un domaine qui n'a pas de lien avec l'industrie, (ni même de façon directe, avec le marché de l'art) , une situation très différente de la musique.

MS : il semble que vous êtes mal informé : la musique originale n'a plus le soutien de l'industrie depuis la fin des années 70. Date à laquelle les maisons de disques se sont vendues aux « majors ». La revente consommée, les impresarios ont laissé leurs places aux « directeurs commerciaux » qui avaient un sens du bénéfice, mais aucun sens de la musique. Toutes les musiques originales des années 80 étaient publiées par des labels indépendants qui aujourd'hui, soit ont disparu, soit se sont transformés en netlabels dont les albums sont en téléchargement gratuit (comme le centre bombe sur la toile depuis 1997).

L'art, s'il « tombe » dans l'industrie devient un consommable de grande distribution, ce qui il me semble est pour vous un argument de lutte. L'art (le vrai) n'est pas un produit rentable. Tout au plus un objet de « prestige » pour des milliardaires qui ne savent plus quoi acheter. On l'a vu dans les années 80, la surenchère des nouveaux riches (des escrocs de la bourse) a donné des oeuvres contemporaines dont le prix dépassait les 350 000 \$ le tableau. Aujourd'hui, c'est pas mieux, les nouveaux riches chinois se jettent sur tout ce qui brille pour éclairer le prestige de leurs collections. L'histoire du milliardaire français qui voulait acheter l'île Renault à Boulogne-Billancourt pour en faire un centre « Pompidou » a montré que les politiques ont le pouvoir de décision : le privé n'allait pas faire concurrence au monopole de l'Etat français sur l'art. L'initiative privée avec l'art ne se cantonne qu'aux galeries et à l'édition, jamais au-delà.

Mais l'invisibilité des vrais talents artistiques de ce pays (relève censurée) a obligé les galeries d'art à se réfugier dans le passé (à devenir des antiquaires modernes) ou de bon marché (l'art décoratif pour les ignorants). Ce qui a généré une décadence spectaculaire et promu « l'insignifiance » comme oeuvre de circonstance (politique). Ma provocation dont vous vous plaignez est un outil d'éveil de la conscience dont les artistes disposent (Dali pour le + médiatisé). Provoquer est la manière d'ouvrir l'esprit endormi sur ses habitudes qui ne voit plus rien d'autre. L'artiste dans la société humaine dispose d'un rôle précis et essentiel : communiquer avec un métalangage des dangers qu'encourt cette société. Assassiner ses artistes revient à assassiner sa société, en commençant à lui retirer le sens de vivre que les arts apportent à chacune et chacun personnellement.

JRM : -je n'ai aucun souvenir d'une quelconque demande en 2009. Ai-je reçu cette demande ? L'ai je oubliée ? un opéra contemporain pouvait a priori tout à fait m'intéresser,...

MS : L'Etat vous a octroyé un poste de pouvoir avec la possibilité de pouvoir ignorer les « demandes » (« soumission » de projets plus qu'échange de possibles). Je n'ai en effet rien « soumis », mais nous avons sollicité Nataly Nato et moi à vos subordonnées (avec insistance) une rencontre avec vous pour donner un opéra au Moulin albigeois.

JRM : mais nous n'en avons certainement pas les moyens financiers, déjà en 2009, la situation financière était difficile pour nous et nous étions dans un maelström à ce moment là.

MS : Le refrain « il n'y a pas d'argent » résonne depuis 1981. Date à laquelle des milliards de francs ont été irrigués pour « la Culture ». Les artistes avaient compris : pour leur donner des moyens de travailler (logement, outils, diffusion). Les fonctionnaires ont compris qu'il y avait un très grand nombre de postes vacants à pourvoir, dont personne n'avait ni idée ni formation. A ce moment, les artistes (obligatoirement naïfs puisque pas sournois) croyants au financement de leur travail se sont mis en contact avec l'Administration (premier contact pour tous, sauf pour ceux de l'opéra et du théâtre au fait depuis Jean Villar). L'idée politique remarquable a été de demander aux artistes de s'exprimer dans la langue administrative qu'ils ne connaissaient pas, faire des « dossiers de demande » et de former des « associations de loi 1901 » pour recevoir les « subventions » du ministère. L'incompétence a fait le reste : son travail de censure par des rendez-vous bâclés comme pour vous en 2009. Les commandes d'Etat aux artistes existaient déjà et le statut fiscal de « création artistique » pour les artistes aussi : l'association de loi 1901 ne servait à rien qu'à occuper les artistes à de l'administration (le travail des fonctionnaires était déporté aux artistes) et à la fois étendre jusque dans la création artistique, une administration bricolée, sous-payée, non-fonctionnaire (sans privilèges) sous prétexte de financement monopolisé par l'Etat. Cette sous-économie a permis d'occuper la précarité qu'engendrait le chômage massif de la fin des années 70 dont il fallait masquer les chiffres réels après les désastres à répétition de licenciements massifs toujours pratiqué aujourd'hui. Le gouvernement se sert des (faux) artistes (consentants) comme animateurs pour occuper les désœuvrés à sortir du chômage pour les chiffres et subventions insuffisantes.

JRM : - Le LAIT est un centre d'art, notre priorité n'est pas la diffusion musicale, même si nous aimons la musique et saisissons ou provoquons occasionnellement la possibilité d'un échange, de connexions sensibles. Nous sommes de fait très intéressés par la rencontre avec d'autres disciplines, malheureusement les conditions budgétaires actuelles en réduisent les opportunités, comme peau de chagrin.

MS : l'argument du budget est l'argument majeur pour opérer la censure dans la douceur disant : « on n'y peut vraiment rien, désolé... », une manière aussi de refuser de travailler. Mais cette volonté de précarité est fondatrice de la politique culturelle de 1981 : de l'argent uniquement pour payer les salaires des fonctionnaires (et les oeuvres de prestige). La France fait partie des 3 pays les plus riches du monde.

L'absence de budget signifie :

1. Votre présence et celle de vos oeuvres ne sont pas souhaitées (dans l'espace public privatisé du gouvernement souverain).
2. Il ne sera fait aucun travail de production (comme il sied à une structure d'accueil) pour diffuser vos oeuvres.
3. Nous sommes incapables de travailler à financer un travail artistique (nous ne savons pas comment faire).
4. Nous sommes là, à ces postes de fonctionnaires pour interdire l'accès libre aux arts : « nous sommes les protecteurs de l'ordre social qui interdisent l'accès aux artistes de montrer des oeuvres anarchistes » (sic).

Que ressentez-vous quand un artiste (un être humain) vous demande l'aumône et que vous, avec un salaire confortable dont il est le prétexte, vous lui refusez ?

JRM : si les artistes veulent décider de façon totalement libres des lieux où ils se produisent, qu'ils investissent en effet les lieux publics ou privés, en trouvant les moyens privés ou publics pour le faire et en assumant le travail nécessaire pour le faire savoir. Ce que vous avez fait apparemment, avec les difficultés et risques que cela comporte.

MS : il n'y a aucun risque à s'organiser de cette façon : les concerts de musiques expérimentales sont devenus clandestins au moment de la scission entre la musique contemporaine (classique) et la musique expérimentale exploratrice (avant-garde). Boulez à Paris a joué un rôle majeur dans cette scission : je suis parti de l'IRCAM en 1984 (il n'y avait plus de musique que du prestige et le

prestige ne fait pas la musique ni l'art). Aujourd'hui, des concerts privés clandestins (dans les maisons de particuliers) payent mieux qu'une subvention et avec les enquinements en moins, mais le plaisir en plus (certains mélomanes commencent à s'organiser).

JRM : - Les Moulins Albigeois ne sont pas un lieu dans lequel n'importe qui, parce qu'il le décide, s'installe et s'autoproduit, sans lien avec ce qui s'y passe. Il n'a jamais eu la vocation d'une place publique. C'est un lieu « destiné » (et non pas « livré ») aux artistes et aux publics.

MS : Vous préservez votre autonomie pour ne pas partager avec l'étranger indésirable : le « n'importe qui ». Le demandeur (étranger indésirable) par contre n'a aucune autonomie, il doit soumettre sa demande (s'humilier) à votre autorité, car vous avez la mission de ne pas faire rentrer « n'importe qui » dans le Moulins albigeois. « N'importe qui » implique une pensée hostile (peur) de ce que « n'importe qui » puisse (revendiquer sa liberté de s'exprimer dans l'espace public) détruire l'idée (programmation, choix = domination) qui se forme autour du lieu. Mais ça, tout le monde l'a compris (c'est la raison pourquoi les « lieux culturels » sont vides ; personne ne désire subir la propagande et l'insignifiance) : un « lieu culturel » est un lieu public conquis par les gouvernants avec le magnifique prétexte de la culture : « les arts pour tous » (sic). Où ne peuvent entrer les artistes qui ne montrent pas leurs prix d'excellence octroyés par les lieux de formation (de conditionnement) appropriés (conventionnés). En 33 ans - de politique culturelle - rien n'a changé : la domination hégémonique reste la même.

JRM : Certains artistes....certains projets, ceux auxquels nous croyons, ceux que nous pouvons réaliser dans le contexte. Il y a des rencontres, des choix, des points de vue, des opportunités, des moyens ou non ...et quels que soient les artistes, que nous invitons, nous essayons de le faire dans les meilleures conditions possibles et d'être pleinement à leurs côtés pour produire des oeuvres, accompagner, diffuser, ..

MS : C'est tout à votre honneur. Mais montre aussi que vous n'êtes pas au fait du résultat volontaire de la politique culturelle d'avoir dégradé la société des êtres humains de l'Occident, dont les nouvelles naissances artistiques de la seconde moitié du XXe siècle ont été noyées dans l'insignifiance et qui a donné le contexte de la médiocratie actuelle. Utiliser le mot « croire » à la place du mot « apprécier » révèle l'attachement à la doctrine politique (de la politique culturelle) + qu'à un échange entre êtres humains.

Postscriptum

JRM : La première chose que vous auriez dû faire c'est de m'envoyer votre musique sur un support (qui permette de l'écouter sans coupures) et de me demander un rendez vous. Inutile de perdre notre temps s'il n'y a pas d'affinités ou de possibilités. A savoir aussi que le moment n'est malheureusement pas favorable, pour espérer une invitation au Centre d'art le Lait, pour des raisons de conjoncture économique paralysante à bien des égards et indépendantes de ma volonté....

MS : Le disque n'existe plus pour la musique expérimentale pour des raisons de coûts, de censures, de péages. Depuis 1991, je ne rédige plus de dossier de demande de subvention destiné au ministère de la Culture et autres gouvernances étatiques décentralisées. Depuis 2005, mes albums sont disponibles en téléchargement gratuit sur Internet sur mon site centrebombe.org et depuis 1997 le rapport de mes créations musicales et autres éditions. Centrebombe.org est un gros livre multimédia né en 1997 et qui depuis 2007 publie mon livre évoluant « Dans le Ciel, le Bruit de l'Ombre » dans le livre du [centrebombe](http://centrebombe.org), etc.

La première fois que Nataly Nato et moi avons vu l'espace du Moulin albigeois, nous avons tout de suite imaginé notre opéra joué ici. Je vous l'ai déjà dit : le prétexte financier est un prétexte faux. La seule réalité est la confrontation du choc des doctrines (fermé) de « la politique de l'ordre » contre « la liberté artistique » qui n'est pas une doctrine, mais une théorie (ouvert). Chaque fonctionnaire de la culture est au fait du « risque réel » qu'il prend en programmant mes oeuvres : le risque de perdre son poste et d'être « muté ». C'est pour cela qu'en 33 ans de domination culturelle ; ma création musicale riche de moins d'un demi-millier d'oeuvres ne fut jamais « subventionnée ».